

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 JUIN 2026

Convocation**Affichage à la porte de la mairie 30/04/2026****Conseillers en exercice : 15****Présents : 14****Excusé/absent : 1****Procuration : 1****Votants : 15**

L'an deux mil vingt-six, le premier du mois de juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le vingt-huit mai deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la Loi dans la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de Madame Martine CHAUVIN, Maire.

Présents : Martine CHAUVIN, Didier PETIT, Agnès GESLIN, Olivier GARDINOT-MILET, Yann SUAUI, Amaury ANTOINE, Anne-Lise BAUNEAU, Dominique BEAUDOUIN, Camille BERTHELOT, Mathieu BERTRAND, Gilles BUDKEWITSCH, Jean-Paul GUINEBRETIERE, Véronique ONILLON, Catherine THOMAS

Excusés :

Prénom et nom de l' élu	Motif de l'absence	Procuration à
Sandra GAULTIER	Raisons personnelles	Martine CHAUVIN
Amaury ANTOINE	Partira à 22h00	Camille BERTHELOT

Secrétaire : Mathieu BERTRAND**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) INTERVENTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL : présentation de leurs missions et de leurs actions
- 3) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 04.05.2026
- 4) FINANCES : point budgétaire
- 5) FINANCES : information sur la rencontre avec Familles rurales
- 6) FINANCES : approbation d'une gratuité de concession pour un cas particulier
- 7) VOIRIE BATIMENTS ESPACES VERTS : Phasage des travaux de la traversée pour la 3^e phase
- 8) VOIRIE BATIMENTS ESPACES VERTS : Point d'étape sur les chantiers et réunions publiques
- 9) VOIRIE BATIMENTS ESPACES VERTS : Approbation d'un devis pour le Pont Barré
- 10) EDUCATION ENFANCE JEUNESSE : Approbation du règlement intérieur des services périscolaires et tarification des services périscolaires
- 11) AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT : Point d'étape sur le plan guide
- 12) AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT : Information sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner
- 13) ANIMATION LOCALE ENTRAIDE SOLIDARITE : Information sur la désignation des référents bibliothèque et communication
- 14) ANIMATION LOCALE ENTRAIDE SOLIDARITE : Approbation du désherbage de la bibliothèque
- 15) CCLLA : Approbation des représentants de la commune pour différentes commissions intercommunales
- 16) CCLLA : information sur les actualités
- 17) PREVENTION : Restitution des conseils de la Préfecture
- 18) Compte-rendu des COMMISSIONS COMMUNALES
- 19) Questions diverses

1 – Désignation du secrétaire de séance

Madame le Maire propose de désigner Mathieu BERTRAND, secrétaire de séance - Approbation à l'unanimité.

14 présents et une procuration soit 14 votants.

2 – Présentation du Centre Socioculturel des Coteaux

Présentation du Centre par :

Babette LUCAS : bénévole dans les animations, et co-présidente

Frédéric ARGOULON : co-président

Claire BEGHIN : chargée de coopération dans le cadre du CTG – accompagnement des équipes enfance jeunesse – salariée du centre

Clément JONCHERAY : directeur du Centre Socioculturel (CSC)

Une vidéo de présentation de principe du **Centre Socioculturel** est diffusée à l'ensemble du Conseil Municipal. A l'origine, le Centre, est une association créée en 1978, qui a reçu un agrément Centre socioculturel en 1985. Le territoire du Centre Socioculturel concerne 4 communes : Aubigné sur Layon, Beaulieu, Bellevigne, Terranjou. Une convention est signée avec les quatre communes.

Le centre a évolué avec les besoins et les demandes des habitants. Le principe c'est de répondre à un besoin et de faire avec les habitants.

Le CSC est composé d'un conseil d'administration avec des membres de droit (Communes et CCLLA), des adhérents individuels et des adhérents associatifs en majorité du territoire. Au précédent mandat, deux membres élus y représentaient la commune : Agnès GESLIN titulaire, et Sandra GAULTIER suppléante.

L'organisation du centre est la suivante :

CAP : comité animation projets

Commission ressources humaines

Commission finances

Vie partenariale : co-présidence

Projet Social.

L'équipe est composée de 20 salariés permanents, soit 16 Equivalent Temps plein, 5 apprentis et 33 animateurs en plus en été.

Le Projet Social 2026-2029 vise 4 grands axes ;

- agir pour une transformation écologique, citoyenne, solidaire
- renforcer la solidarité le lien sociale et l'accès aux droits pour tous
- encourager et soutenir les initiatives locales
- contribuer à l'éducation, l'émancipation de chacun, et l'apprentissage tout au long de sa vie.

En transversalité, le centre travaille également sur la parentalité, susciter le débat, l'accueil de tous. Les valeurs sont les suivantes : la dignité humaine, la solidarité, démocratie et éducation populaire.

Le CSC intervient pour accompagner les associations, dans le cadre du label « guid 'asso » : le centre accueille les associations et les renseigne, si un sujet est plus spécifique, les associations sont orientées vers d'autres partenaires habilités.

Pour la partie financière, 72% des dépenses de fonctionnement sont consacrées à la charge de personnel, et 13% pour les animations. La CAF finance 41% des recettes, la CCLLA 7%, les communes 17%, les habitants 17%. La subvention de la commune se monte à 23 245 € pour Beaulieu-sur-Layon. Dans les contributions, les heures de bénévolats sont estimées, soit en 2025, 3520 heures, l'équivalent de 52 268 €. La mise à disposition des salles est également retranscrite financièrement, cela représente 4147 heures soit 26 333€.

Jean-Paul GUINEBRETIERE constate qu'il s'y était inscrit pour être bénévole pour l'accompagnement à la scolarité (CLAS) mais qu'il n'a pas été sollicité. Clément JONCHERAY indique que sur le territoire il y a effectivement plus de bénévoles pour le CLAS que de demandes. Le CLAS a fonctionné un an sur Beaulieu cela s'est arrêté. Clément JONCHERAY souligne que c'est difficile à mettre en place, pour plusieurs questions : -être une confusion entre l'APC mise en place par l'école, la problématique des trajets. Le CLAS est en phase d'expérimentation pour les élèves du collège.

La Convention Territoriale Globale (CTG) : ce projet de territoire à l'échelle de la CCLLA est à l'initiative de la CAF. Il est décliné sur 4 micro-territoires (MT). Beaulieu-sur-Layon fait partie du MT n°3. La CAF est le partenaire essentiel en lien avec les communes et la CCLLA. La CTG a des missions dans différents domaines : petite enfance, Enfance-Jeunesse, Parentalité, Accès aux droits et aux services pour tous (France Services, accueil de gens du voyage).

Les chargés de coopération de chaque territoire sont chargés de coordonner les actions sur tous ces territoires. Les 5 axes définis en comité de suivi sont les suivants :

- 1- Inter CCAS : nouveau depuis 3 ans, CCAS de Beaulieu, Terranjou et Aubigné – besoins des élus de se réunir pour créer une dynamique et partager des informations et des actions. L'analyse des besoins sociaux (ABS) est une mission obligatoire de chaque CCAS, il a été décidé de la conduire ensemble et de s'appuyer sur le CSC, notamment pour le diagnostic de territoire. Chaque CCAS vient à l'Inter CCAS et n'est pas limité en nombre de participant.
- 2- PEDT : projet éducatif de territoire
- 3- Santé mentale des jeunes (11-25 ans)
- 4- Insertion sociale et professionnelle
- 5- Vie associative.

Olivier GARDINOT-MILET souligne que la présentation est très claire et le panel des actions conséquent.

Jean-Paul GUINEBRETIERE s'interroge sur le risque de s'éparpiller au vu de toutes les animations proposées, comme par exemple, le multi-sports du samedi matin pour les tous petits.

Clément JONCHERAY indique que le Centre Social a porté le multi-sports au départ pour répondre à la demande des parents, mais maintenant cela risque de retourner aux associations. Le but n'est pas de faire à la place de, mais bel et bien de répondre aux besoins des habitants. Les besoins évoluent et le CSC réajuste sa réponse.

Fin de la présentation à 20h59.

2 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04/05/2026

Rapporteur : Martine Chauvin, Maire

Jean-Paul GUINEBRETIERE indique que le nom de la commission n'est pas le bon. Agnès GESLIN a rapporté des erreurs de frappes et d'orthographe.

Approbation à l'unanimité (14 présents et 1 procuration) du compte-rendu du 04 mai ainsi modifié.

3 - FINANCES : point budgétaire

Rapporteur : Yann SUAUA, Conseiller Délégué aux Finances

Comme dans le mandat précédent, une présentation sera faite au conseil municipal tous les deux mois. Il est proposé le tableau suivant :

SUIVI FINANCIER au 31/05/2026

	CFU 2025	Budget 2026	Réalisé au 31/05/2026	Avancement
I - OPERATIONS DE L'EXERCICE				
011 - Charges à caractère général	-364 867	-390 000	-141 195	36%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	-462 131	-490 000	-208 627	43%
014 - Atténuations de produits	-160 026	-159 224	-421	0%
65 - Autres charges de gestion courante	-233 843	-237 404	-160 563	68%
66 - Charges financières	-3 453	-1 092	-696	64%
67 - Charges spécifiques	-621	0	0	N/A
68 - Dotations aux provisions, dépréciations (Semi-budgétaires)	0	-98	0	0%
Total des dépenses réelles et mixtes de fonctionnement	-1 224 941	-1 277 817	-511 503	40%
013 - Atténuations de charges	44	500	3 282	656%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	79 112	73 700	43 527	59%
73 - Impôts et taxes	46 932	45 141	890	2%
731 - Fiscalité locale	845 417	801 000	390 201	49%
74 - Dotations et participations	672 049	615 748	256 562	42%
75 - Autres produits de gestion courante	82 344	38 740	17 425	45%
77 - Produits spécifiques	3 774	1	0	0%
Total des recettes réelles et mixtes	1 729 672	1 574 830	711 887	45%
16 - Emprunts et dettes assimilées	-101 858	-39 111	-26 668	
Total des dépenses financières	-101 858	-39 111	-26 668	68%
Capacité d'autofinancement nette	402 873	257 902	173 716	67%
20 - Immobilisations incorporelles	-10 200	-40 400	-12 612	31%
204 - Subventions d'équipement versées	-278 604	-679 158	-115 027	17%
21 - Immobilisations corporelles	-240 554	-231 899	-6 755	3%
23 - Immobilisations en cours	-37 700	-233 479	-40 077	17%
Total des dépenses d'équipement	-567 058	-1 184 937	-174 470	15%
13 - Subventions d'investissement	55 230	130 390	0	0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	33 914	43 038	43 588	101%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0	170 000	0	0%
Total des recettes réelles d'investissement	89 144	343 428	43 588	13%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-75 040	-583 607	42 834	-7%
II - OPERATIONS D'ORDRE				
023 - Virement à la section d'investissement	0	-844 548	0	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-63 686	0	0	N/A
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	844 548	0	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	63 686	0	0	N/A
RÉSULTAT DES OPERATIONS D'ORDRE	0	0	0	N/A
III - SOLDE FINANCIER DES EXERCICES ANTERIEURS				
002 - Résultat de fonctionnement reporté	904 100	595 535	595 535	100%
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-308 807	-525 340	-525 340	100%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	299 553	749 610	749 610	100%
RÉSULTAT DES EXERCICES ANTERIEURS	894 846	819 805	819 805	100%
SOLDE FINANCIER DE LA COMMUNE (I)+(II)+(III)	819 805	236 198	862 639	365%

La première colonne intègre le Compte Financier Unique 2025, sur la seconde colonne : le budget 2026, sur la troisième colonne ce qui a été payé à la date du Conseil Municipal.

Mathieu BERTRAND s'interroge sur le fait de ne pas voir apparaître les montants des sommes engagées comme cela était fait précédemment.

Yann SUAUA indique que c'est un choix de présentation, qui permet d'avoir ainsi le résultat de l'exercice et le niveau de trésorerie, ce qui n'est pas très explicite dans la présentation de la M57.

Un point avec le service finances de la CCLLA sera fait mercredi 3 juin sur tous les montants des dépenses et recettes de la traversée du bourg. Un prochain point sera présenté à la rentrée de septembre avec les nouveaux chiffres des différents chantiers.

A ce jour, la commune a un solde de 819 805 €.

Jean-Paul GUINEBRETIERE demande comment se situe ce solde en comparaison des années passées. Yann SUAUA estime que c'est ressemblant avec les trois dernières années, la 1^{ère} ayant été difficile par rapport à un manque de lisibilité. Didier PETIT ajoute que l'on continue de jouer la prudence en ne prévoyant pas dans le budget primitif les subventions éventuelles et que lors d'une année d'élection, les dépenses sont un peu différées.

5- FINANCES : information sur la rencontre avec Familles Rurales

Rapporteur : Yann SUAUA, Conseiller Délégué aux Finances

Yann SUAUA rend compte de la rencontre avec Familles Rurales le 12 mai 2026 :

1. Des difficultés de personnel en 2025 ont dégradé la qualité de la prestation. Aujourd'hui, le nouveau personnel en place a permis de retrouver la confiance des utilisateurs de la prestation.
2. Des difficultés à recruter des bénévoles pour prendre la suite de l'équipe actuelle qui souhaite passer la main. Actuellement la présidente reste en place pour assurer la continuité de l'association, épaulée par la fédération départementale de Familles Rurales. Une nouvelle équipe de bénévole est en cours de constitution d'ici la fin de l'année pour assurer la continuité de l'association.
3. En volume de recettes et de dépenses, le budget 2026 est identique aux 3 exercices précédents (2023, 2024 et 2025) et dégage un déficit moyen d'environ 10 000 € comme les 3 derniers exercices. Ces déficits sont comblés tous les ans par la consommation des réserves financières de l'association. Notons que l'exercice 2026 consommera la totalité des réserves restantes. Donc, en 2027, le modèle économique de l'association doit être revu pour assurer sa pérennité.

Suite à cette réunion, nous avons deux échéances :

- Cet été nous devons calculer et verser le montant exact de la subvention prévue pour 2026, après une décision du conseil municipal en juillet.
Au préalable, une rencontre avec Elise Debray de la CAF pour analyser la demande et les moyens alloués est fixée. Elle sera suivie d'un rendez-vous avec le Centre Socioculturel en tant que coordonnateur PEDT,
- Dans une démarche d'anticipation, il faudra rencontrer à nouveau l'association en septembre pour discuter de la participation communale 2027 pour un budget revu à l'équilibre.

Différents leviers doivent permettre de retrouver l'équilibre : le taux d'encadrement est aujourd'hui suffisant pour accueillir 28 enfants, alors que les locaux ne peuvent accueillir que 24 enfants. La question des tarifs doit être revue, Familles rurales doit travailler sur la comparaison de leurs tarifs avec d'autres centres. De plus, les délais d'inscription et d'annulation (48h) sont très courts et peuvent rendre difficile la gestion du service.

Camille BERTHELOT confirme la satisfaction retrouvée des parents, avec une liste d'attente.

6 – FINANCES : approbation d'une gratuité de concession pour un cas particulier (DMC 2026-68)

Rapporteur : Martine CHAUVIN, le Maire

Martine CHAUVIN informe le Conseil Municipal qu'une habitante a pris une concession le 16/04/2021 à un emplacement précis (M-R2-9) pour un montant de 60 €. Cette habitante est décédée le 08/04/2026 et a été inhumée. Or, la concession qu'elle avait retenue aurait été réattribuée à une autre

famille. Il a fallu trouver une solution en urgence, conjointement avec la famille, il lui a été attribué une nouvelle concession J-R4-3 par défaut.

Afin de dédommager la famille, il est proposé de prolonger gratuitement pour 15 ans la durée de la location nouvelle attribuée.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, **valident à l'unanimité (15 voix soit 14 présents et 1 procuration)** la proposition d'accorder la gratuité de renouvellement de la concession concernée pour 15 ans à compter de la date d'expiration de la concession. Ils autorisent le Maire ou un Adjoint à signer les documents nécessaires à la mise en place de cette délibération.

7 – VOIRIE BATIMENTS ESPACES VERTS : phasage des travaux

Rapporteur : Didier PETIT, 1^{er} adjoint au Maire

Une réunion s'est tenue le mercredi 6 mai, suite à la proposition de la commission afin de trouver des solutions pour les fermetures de voiries pendant les temps de travaux.

Les maîtres d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entreprise TPPL et la mairie ont réussi à se mettre d'accord afin de modifier les dates de phasages. L'argument des quatre élus (Martine, Didier, Olivier, Mathieu) était une prise en compte de l'accès aux commerces et une vigilance par rapport aux viticulteurs. L'échange a été très constructif avec les différents interlocuteurs.

Il y a trois phases dans cette tranche :

1^{ère} phase : Rue Saint Vincent, en 2 parties, de chaque côté de la rue du Moulin des Cinq. Le travail sur cette zone centrale durera 11 semaines (début après la rentrée), le viticulteur pourra aller à sa cave. Les bus et les véhicules de secours pourront passer.

Il y aura du boîtage pour informer les riverains.

Un doute subsiste pour le Moulin des Cinq et à quel moment cela se fera.

Jusqu'à maintenant l'entreprise TPPL a toujours respecté les délais.

Si la rue du Moulin des Cinq devait être coupée, cela se ferait pendant les vacances scolaires.

2^{ème} phase : Rue Rabelais – durée 6 semaines

Il ne sera pas possible de passer pendant 11 jours, du 19 au 30 octobre, car la structure de la chaussée sera reprise. Sur cette partie, il y a un vrai enjeu pour les vigneron, la route va être totalement décaissée. L'objectif est que la route soit réouverte pour la Toussaint, pour faciliter l'accès au cimetière.

3^{ème} phase : Rue du Fief Signoré du 01/12/2026 au 07/04/2027 soit 6 mois

La circulation pourra se faire en alternat vue la largeur de la voie.

Pour les arbres, les fosses des arbres vont être élargies, l'objectif est de conserver les arbres.

Le document du phasage sera mis à disposition du public, et transmis sur Intra-Muros après les réunions publiques pour les artisans-commerçants et viticulteurs et pour tous les habitants.

8 – VOIRIE BATIMENTS ESPACES VERTS : point d'étape sur les chantiers et réunions publiques

Rapporteur : Didier PETIT, 1^{er} Adjoint

Traversée du bourg :

- il reste sur la phase 2, le grenaillage de l'enrobé le 22 juin (pour un ou deux jours)
- la rencontre avec les commerçants, viticulteurs se déroulera le mercredi 10 juin, salle du Conseil.
- la réunion publique avec les habitants aura lieu le mercredi 24 juin à 19h00 salle Saint-Louis.

Eaux usées et eaux pluviales rue du Moulin des Cinq :

- la réunion publique est prévue le mardi 16 juin à 19h00

Travaux EU/EP : rue du Ronceray

Phase 2 : reprise fin juin, avec fermeture de la route à partir du 7 juillet après la sortie des classes.

22h06 Amaury ANTOINE quitte la salle de réunion.

9 – VOIRIE BATIMENTS ESPACES VERTS : approbation d'un devis pour Pont Barré (DCM 2026-69)

Rapporteur : Didier PETIT, 1^{er} Adjoint

Didier PETIT indique que le chantier du Pont Barré subit des aléas, un arbre est gênant.

Du fait des travaux, l'arbre a été fragilisé et bloque l'échafaudage. Il va falloir procéder à la réfection du mur et à l'abattage de l'arbre.

Une visite sur site a eu lieu avant la séance du Conseil avec Mathieu BERTRAND, Yann SUAOU, Jean-Paul GUINEBRETIERE et Didier PETIT. La commission confirme ces besoins.

Un premier devis de 8628.38 € a été fourni pour la réfection du mur. Vu l'urgence et la sécurisation nécessaire, il est proposé au Conseil Municipal de voter ce premier devis.

Il est décidé également un accord de principe pour signer un deuxième devis à venir concernant l'abattage de l'arbre gênant.

Après en avoir délibéré, **les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité (15 voix – 13 présents et 2 procurations), le devis pour la réfection du mur pour un montant de 8628.38 € et l'accord de principe pour signer un second devis pour abattre l'arbre gênant.** Ils autorisent le Maire ou un Adjoint à signer les documents nécessaires à l'application de la décision, et à prévoir les crédits nécessaires.

10 – EDUCATION ENFANCE JEUNESSE : règlement intérieur des services périscolaires et tarifications des services (DCM 2026-66)

Rapporteur : Agnès GESLIN, Adjointe Education, Enfance, Jeunesse

Agnès GESLIN présente les modifications apportées au règlement intérieur de l'an passé. Les élus ont reçu préalablement le projet de règlement.

Une modification est proposée suite à une demande de parent que son enfant revienne seul d'une activité mais la commission ne trouve pas cela prudent et préfère intégrer une note à ce sujet.

Concernant les avertissements, au bout de trois avertissements ou dès le premier « attribué » une exclusion temporaire ou définitive pourra être appliquée.

La commission a travaillé sur les tarifs. Elle propose qu'ils soient augmentés de 2 % comme les subventions, portant le coût de l'heure

De 0 à 899 : à 2,75 €

De 900 à 1399 : à 3,07 €

De + 1400 : à 3,32 €

Le coût du goûter : 0.75 €.

Le prix d'un repas réservé : 4,11 € - non réservé : 4,74 € - prix forfaitaire PAI : 1,56 €.

Après en avoir délibéré, **les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité (15 voix – 13 présents et 2 procurations), le règlement intérieur des services périscolaires et la tarification des services, tels que présentés, et autorisent le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires pour la mise en application de cette décision.**

11 – AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT : Point d'étape sur le plan-guide

Rapporteur : Olivier GARDINOT-MILET, Adjoint à l'Aménagement et le Développement

Olivier GARDINOT-MILET fait part de l'état d'avancement des différentes missions confiées à Alter :

-le plan-guide avance, différentes propositions de scenarii ont été validées par l'équipe municipale. La prochaine étape est la présentation des fiches-actions chiffrées,

-les études environnementales sont en cours. Concernant la CAPL, la prochaine étape est le dépôt de la demande de dérogation pour espèces protégées afin de pouvoir procéder à la démolition du bâtiment,

-les levés de géomètres ont été réalisés sur tous les sites retenus,

-l'accompagnement à la concertation du public est en cours, la prochaine étape est la mise en place d'une réunion publique en septembre,

-l'étude de déplacement et de stationnement ne sera pas engagée car nous n'en n'avons pas l'utilité. Du coup, le budget alloué pour cela pourrait être remis dans des études de faisabilité de projets plus détaillées.

12 – AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Rapporteur : Olivier GARDINOT-MILET, Adjoint à l'Aménagement et le Développement

Olivier GARDINOT-MILET informe des premières DIA que le Conseil Municipal n'aura pas à voter du fait de la délégation. Il fait état des déclarations d'intention d'aliéner :

Numéro de la DIA	Adresse concernée	N° des parcelles
049 022 26 00020	1 Rue des Coteaux	AE 334
049 022 26 00021	1 Rue des Coteaux	AE 390
049 022 26 00022	21 Bis rue des Palluelles	AD 1102
049 022 26 00023	Rue de l'Eglise	AE 245
049 022 26 00024	11 Impasse de la Grande Cour	AE 178

13 – ANIMATION LOCALE ANIMATION COMMUNICATION

Rapporteur : Martine CHAUVIN, le Maire en l'absence de Sandra GAULTIER, adjointe

La commission animation locale animation communication s'organise et a désigné :

Dominique BEAUDOUIN, référente bibliothèque

Jean-Paul GUINEBRETIERE et Véronique ONILLON, référents communication.

14 – ANIMATION LOCALE ANIMATION COMMUNICATION : désherbage de la bibliothèque

Rapporteur : Dominique BEAUDOUIN, Conseillère Municipale

Dominique BEAUDOUIN propose une modification de fonctionnement pour le désherbage de la bibliothèque dont l'objet est de sortir des livres de la bibliothèque pour différentes raisons.

Jusqu'à maintenant les livres, CD, DVD étaient proposés à la vente mais cela suppose un énorme de travail pour une faible rentabilité et devient compliqué par rapport aux régies.

Le groupe bibliothèque propose de les déposer à l'éco recyclerie où ils seront vendus à faible coût et rapporteront pour l'insertion.

La liste des livres mis au désherbage sera consultable à la bibliothèque et en mairie et annexée à la délibération.

Le Conseil Municipal **valide à l'unanimité (15 voix dont 13 présents et 2 procurations) la proposition présentée** et autorise le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

15 – CCLLA : approbation des représentants de la commune

Rapporteur : Martine CHAUVIN, le Maire

Les commissions de la CCLLA s'installeront à l'automne. Pour autant, certaines dont la mission revêt un caractère d'urgence doivent se réunir avant et il convient de définir les représentants de la commune pour ces commissions :

- **Commission voirie et maintenance du patrimoine :**
titulaire Didier PETIT
suppléant Jean-Paul GUINEBRETIERE
- **Commissions Finances et CLECT :** Didier PETIT et Yann SUAU
- **Mission Locale Angevine :** Agnès GESLIN.

Le Conseil Municipal **valide à l'unanimité (15 voix dont 13 présents et 2 procurations) les représentants** de la commune pour les différentes commissions intercommunales citées et autorise le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

16 – CCLLA : information sur les actualités

Rapporteur : Martine CHAUVIN, le Maire

Martine CHAUVIN informe des actualités de la CCLLA :

- **Séminaire d'acculturation pour tous les conseillers municipaux :** des secteurs 3 et 4 : salle du Layon de Faye d'Anjou (à confirmer) le samedi 5 septembre de 09h00 à 13h30 – présentation générale puis travail en ateliers pour faciliter les échanges, puis attentes des élus sur leurs besoins de connaissances supplémentaires. La présence du plus grand nombre est attendue.
Didier PETIT ajoute que ce séminaire sera dupliqué avec au total 3 réunions, que l'on peut donc se rendre à l'une des autres réunions si l'on est indisponible le samedi 5 septembre :
 - Soit le 26 septembre 9h-13h30 Salle du Ponton à la Possonnière
 - Soit le 10 octobre 9h-13h30 Espace Aimé Moron aux Garennes sur Loire
- **Les commissions de travail de la CCLLA et groupes projets seront programmés après ce séminaire** qui devrait permettre à chaque élu de se positionner, en connaissance de cause, dans les commissions et groupes qui les intéressent.
Il serait pertinent de reprendre cette question en interne, collectivement.
- **Le mardi et jeudi soir** sont réservés à la **CCLLA** pour les réunions.

17 – PREVENTION : restitution des conseils de la Préfecture

Rapporteur : Martine CHAUVIN, le Maire

Une restitution des conseils du webinaire de la Préfecture à ce sujet est transmise :

Site internet de vigilance : vigilance.meteofrance.fr ou par téléphone 05.67.22.95.00

2024/2025 : 5ème été le plus chaud depuis 1960, idem pour l'hiver

Ne pas hésiter à annuler un événement en cas de vague de chaleur; l'organisation de la manifestation est bien de la responsabilité de l'organisateur de la manifestation.

Mathieu BERTRAND ajoute que du fait du pouvoir de police du Maire, le Maire peut exiger l'annulation de la manifestation si toutes les conditions de sécurité ne sont pas présentes.

Moustiques tigres : 62 communes colonisées sur la France (49 le plus touché / 26 communes au 01/01/2026 = *2 fois plus qu'en 2025)

Registres des personnes vulnérables à relancer : cela sera fait dans le prochain Beaulieu infos.

18– Comptes-rendus des commissions communales
--

➤ **Commission Voirie Bâtiments Espaces Verts :**

Salle St Louis :

La commission s'est réunie sur site – une visite de la commission de sécurité devrait avoir lieu en 2027. Cette salle n'appartient pas à la mairie, mais à l'AEE (association d'éducation...) avec un bail emphytéotique. Il faudra y faire des travaux conséquents. La question est faut-il en être propriétaire avant de faire tous les travaux. Un accord de principe est sollicité auprès du conseil municipal sur la poursuite de la démarche d'acquisition de la salle.

La commission propose de reprendre les échanges avec l'association : sur le mandat précédent étaient associés Mathieu BERTRAND, Gwénaëlle SALMON et Didier PETIT– pour le nouveau mandat, les discussions reprendront avec les élus suivants : Mathieu BERTRAND, Didier PETIT, Anne-Lise BAUNEAU. Martine CHAUVIN n'a pas été présente sur ce dossier et ne le sera pas ayant des liens familiaux avec la présidente de l'association propriétaire.

Sur proposition de Catherine THOMAS, la commission voirie proposera une visite de la salle St Louis et Guynemer à l'ensemble des élus prochainement.

Suite à la visite de la PMI sur la partie ALSH, il est impératif de délocaliser l'accueil de loisirs dans des locaux plus adaptés (clôture provisoire non adaptée, toilettes mutualisées avec l'école de musique et la bibliothèque, local de sieste non adapté, espace non suffisant pour accueillir les enfants sur les différentes activités). La proposition serait de délocaliser l'ASLH au sein de l'école Louis Froger. Etant donné l'urgence de cette délocalisation à prévoir pour l'été, un groupe projet « transfert de l'ALSH » est créé avec la participation de Camille BERTHELOT, Didier PETIT, Catherine THOMAS, Dominique BEAUDOUIN et Martine CHAUVIN. Le groupe se réunira le 08 juin à 10h00 en mairie.

Olivier GARDINOT-MILET souligne que cette solution est provisoire et le but n'est pas de fermer l'école Louis Froger. Mais le but est bien de trouver une solution transitoire pour que les enfants puissent être accueillis dans des conditions adéquates. Les membres du Conseil espèrent tous, bien sûr, que l'école publique retrouvera son activité.

➤ **Commission Education Enfance Jeunesse :**

Lors de la commission du 27 mai, il a été abordé le projet pédagogique en présence de Claire Quignon-Beghin du Centre Socioculturel. Ce projet doit être en lien étroit avec la CTG et le PEDT. Il est le reflet politique des élus pour le périscolaire.

Pour information le chantier Jeunes aura lieu du 06 au 10 juillet prochain, avec 4 Jeunes minimum et au maximum 6, ayant entre 16 et 18 ans révolus. Ils travailleront sur le lavoir, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin, encadrés par le Centre Socioculturel en présence des Incroyables Comestibles.

Agnès GESLIN rappelle que l'apéro-dinatoire Agents/Elus est prévu le 03/07 à 19h00, la présence des élus est souhaitée.

➤ **Commission Animation Locale, Entraide, Communication :**

L'école de musique « Le Quartet » a demandé à rencontrer les nouveaux élus suite aux élections municipales Une rencontre est prévue le 03/06 à 14h30 dans les locaux mis à disposition par la mairie.

Le programme du 06 juin est le suivant :

- à 11h00 commémoration de l'Indochine, rendez-vous directement au cimetière
- 13h30 accueil de Villages en Scène pour le spectacle du soir

-16h00 début du Carnaval, rendez-vous devant la salle de sports.

Invitation à l'assemblée générale du Basket VHB : la commune sera représentée par Jean-Paul GUINEBRETIERE.

Le Beaulieu Infos sera distribué à compter du 9/06.
La prochaine commission aura lieu le 01/07 à 19h30.

➤ **Commission Aménagement Développement :**

Pour l'extension de l'Actiparc : une première réunion d'acculturation est organisée à destination des élus municipaux.

Pour la Commission d'Indemnisation à l'Amiable : il est envisagé de créer la commission avant le début des travaux de la 3^{ème} tranche de la traversée du bourg.

Pour la Révision générale du PLU : le travail se poursuit en réunion sur le règlement. Un appel à volontaires va être réalisé pour faire l'inventaire du patrimoine à protéger. Une adresse mail est effective pour toutes les questions liées au PLU : revisionplu@beaulieu-sur-layon.fr. D'autre part, la page du site internet est effective. **Une réunion publique est prévue le 29 juin à 20h00** à salle St Louis pour une présentation du diagnostic.

➤ **Commission Finances :**

Le point budgétaire a été réalisé au cours de cette séance de conseil.
Une réunion est prévue avec la Communauté de Communes Loire Layon Aubance le 03 juin pour faire un point financier sur les travaux de la traversée du bourg.

La prochaine commission aura lieu le 10/06 avec pour sujet l'enveloppe de la Commission d'Indemnisation à l'Amiable et la subvention pour Familles Rurales.

19 – Questions diverses

Mathieu BERTRAND indique qu'il trouve que c'est trop long de passer en revue tous les comptes-rendus des commissions communales. Il serait bien d'être plus synthétique.

La liste des arrêtés réalisés depuis le dernier Conseil Municipal est présentée, ainsi que les Jois et Hommages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h30.

